



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social

Direction générale du travail
Sous-direction des relations
individuelles et collectives du travail
Bureau des relations collectives du
travail RT2
Section Aide à la négociation
39-43, quai André Citroën
75902 PARIS Cedex 15
Tél. 01.44.38.38.38
Fax 01.44.38.27.14

Monsieur Antoine SOLANET
13 Rue La Fayette

75009 PARIS

Paris, le 08 février 2017

Affaire suivie par : Alain RIVOAL
Courriel : alain.rivoal@travail.gouv.fr
Tél : 01.44.38.25.89
Objet : CMP MAISONS A SUCCURSALES DE VENTE AU DETAIL D'HABILLEMENT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission Mixte Paritaire "MAISONS A SUCCURSALES DE VENTE AU DETAIL D'HABILLEMENT" aura lieu le jeudi 23 février 2017 à 10:00 :

FEH (3ème étage, 1er bâtiment)
Alliance du commerce
13 Rue La Fayette
75009 PARIS

L'ordre du jour sera le suivant :

- Travail dominical
- Négociation salariale
- Organisation des travaux portant sur l'actualisation de la convention collective
- FORCO et formations
- Le droit syndical
- La CPPNI

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de la section Négociation/Conflits

Laurence RIVOAL

